

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/12/2006 - Convocation du 07/12/2006  
Compte rendu affiché le : 22/12/2006

Président de séance : M. Paul LAFFLY  
Secrétaire de séance : Mme Isabelle DESVIGNES

Ref: CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	22
Votants	25

**Présents :** M. FAURE; M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. POINT; Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; M. MEYER; Mle VEYRIER; Mme GLATARD; Mme MARMONIER; M. GONDELAUD; Mme ZUILI; M. FORGET; M. CHRETIN; Mme DESVIGNES; Mme PERRIN; M. MACHURAT; Mle MILLET; M. BOUREZG; M. BELLOT

**Absents représentés :** M. CHATUT (pouvoir à M. RODRIGUEZ); Mme WYMANN (pouvoir à M. GONDELAUD); Mme BROSSARD (pouvoir à Mme BOUHEY)

**Absents :** M. GOSSET; Mme BERRA; M. FERNANDES; Mme LABASOR

## Objet : Avis de la commune - Dénomination

Le Conseil Régional Rhône-Alpes a sollicité la commune de Neuville sur Saône, ville siège du nouveau lycée, dans le cadre de la procédure de choix du nom de l'établissement.

Le conseil municipal est donc invité à émettre un avis sur la dénomination suivante : **Lycée Rosa Parks**.

Ce nom a été proposé à l'issue d'une procédure de sélection devant le conseil d'administration du lycée.

## **Le Conseil Municipal, à la majorité**

- Pour : 22
- Contre : 0
- Abstention : 3

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU la proposition présentée par le Conseil d'Administration du Lycée,
- **EMET un avis favorable pour dénommer le Lycée Neuville Val de Saône Lycée "Rosa Parks"**,
- **DEMANDE** à la Région Rhône-Alpes d'apposer sur le site du Lycée une plaque retraçant la vie et l'action de Rosa Parks.

*Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.*

Pour Extrait Conforme,  
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,  
Le 14 décembre 2006  
Le Maire,  
Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en préfecture le 15/12/2006  
Publication ou affichage du 15/12/2006  
Paul LAFFLY,  
Maire.